

**SYLLABUS ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DES
CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

DEUST PREPARATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE
PTEPH

2^{ème} année (PTEPH2)

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Validé en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université
le 29 avril 2025

Présentation générale

Le **Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifique et Technique** (DEUST) de préparateur technicien en pharmacie est une formation universitaire par alternance, de niveau 5 (bac + 2) ; il accueille des publics au niveau bac ou équivalent. L'objectif du DEUST est de faciliter l'intégration dans le monde du travail, il remplace le Brevet professionnel préparateur en pharmacie et permet de travailler en pharmacie d'officine ou en Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) des établissements de santé.

Le **DEUST de préparateur technicien en pharmacie PTEPH 2^{ème} année** est organisé en **deux semestres correspondant aux S3 et S4**. Chaque semestre comprend des Unités d'Enseignements (UE) permettant de créditer des ECTS, chaque UE est organisée en Cours magistraux (CM), Travaux Pratiques (TP) dont le volume horaire en heures (h) est indiqué dans la maquette générale du DEUST (page 3).

La formation obligatoire du DEUST PTEPH 2^{ème} année comprend **60 ECTS**

Un total de **120 ECTS (60 ECTS (PTEPH 1^{ère} année + 60 ECTS PTEPH 2^{ème} année)** est nécessaire pour valider le **DEUST**. La validation du DEUST se fait en fin de la 2^{ème} année.

L'inscription en DEUST n'est réalisable qu'à la condition que le futur apprenant ait au préalable signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un pharmacien ou un docteur en pharmacie titulaire d'une officine.

Responsables pédagogiques

- CFA pharmacie
MONDY Catherine: catherine.mondy@cfapharma-toulouse.fr

- Lycée Stéphane Hessel - Toulouse
RAGAS Aude aude.ragas@ac-toulouse.fr
GELY Christelle Christelle-Fran.Gely@ac-toulouse.fr

- Lycée de la Borde basse - Castres.
FAUQUIER Lucas Lucas.Fauquier@ac-toulouse.fr
WLODARCZYK Myriam myriam-francine.wlodarczyk-peixoto@ac-toulouse.fr

- Lycée Ferdinand Foch - Rodez
Séverine Barbieri sevthinet@hotmail.com

- Lycée Clément Marot - Cahors
Morana Maïté maite.morana@ac-toulouse.fr

TABLE DES MATIERES

Sommaire automatique : Clic sur le chapitre pour l'atteindre directement

TABLE DES MATIERES	2
MAQUETTE GÉNÉRALE DU DEUST 2^{ème} ANNÉE	3
UE 3.1 : CHIMIE (S3)	4
UE 3.2 : FORMULATION & FABRICATION DES MEDICAMENTS (S3)	7
UE 3.3 : SCIENCES PHARMACEUTIQUES & BIOLOGIQUES (S3)	11
UE 3.4 : DISPENSATION ET ADMINISTRATION DU MEDICAMENT (S3)	18
UE 3.5 : MICRO ORGANISME & BIO DIVERSITE (S3)	21
UE 3.6 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE & ECONOMIQUE (S3)	23
UE 3.7 DISPOSITIFS MEDICAUX (S3)	27
UE 3.8 ANGLAIS (S3)	29
UE 3.9 ACTIVITES PROFESSIONNELLE 2^{ème} ANNEE (S3)	30
UE 3.10 FORMATION SOCLE INTERPROFESSIONNELLE DE NUMERIQUE EN SANTE 2	31
UE 4.1 : BIOCHIMIE MEDICALE (S4)	33
UE 4.2 : FORMULATION & FABRICATION DES MEDICAMENTS (S4)	37
UE 4.3 : SCIENCES PHARMACEUTIQUES & BIOLOGIQUES (S4)	40
UE 4.4 DISPENSATION ADMINISTRATION DU MEDICAMENT (S4)	48
UE 4.5: IMMUNOLOGIE (S4)	51
UE 4.6: ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (S4)	53
UE 4.7: DISPOSITIFS MEDICAUX (S4)	55
UE 4.8 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE (S4)	57
MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES	59

MAQUETTE GÉNÉRALE DU DEUST 2^{ème} ANNÉE

UE	LIBELLES	ECTS	CM (h)	TD (h)	TP (h)	PRÉSENCE ÉTUDIANT (h)
	SEMESTRE 3 (S3)					
3.1	Chimie S3	2	12	6	0	18
3.2	Formulation & fabrication des médicaments S3	3	10	6	16	32
3.3	Sc. Pharmaceutiques & Biologiques S3	6	50	10	0	60
3.4	Dispensation administration du médicament S3	4	16	24	0	40
3.5	Micro-organisme & Biodiversité S3	1	8	0	0	8
3.6	Environnement Juridique et Economique S3	2	15	9	0	24
3.7	Dispositifs médicaux S3	1	7	3	0	10
3.8	Anglais S3	1	0	12	0	12
3.9	Activités professionnelles S3	9	0	0	0	0
3.10	UE transversale : formation socle interprofessionnelle de numérique en santé 2	1	14	0	0	14
	TOTAL SEMESTRE 3	30				218
	SEMESTRE 4 (S4)					
4.1	Biochimie médicale S4	4	26	10	0	36
4.2	Formulation & fabrication des médicament S4	2	10	6	8	24
4.3	Sc. Pharmaceutiques & Biologiques S4	7	53	23	0	76
4.4	Dispensation administration du médicament S4	3	10	20	0	30
4.5	Immunologie	1	6	4	0	10
4.6	Environnement Juridique et Economique S4	1	4	6	0	10
4.7	Dispositifs médicaux S4	1	3	1	0	4
4.8	Activités professionnelles S4 REIPO intégré à l'activité professionnelle	11	6	0	0	6
	TOTAL SEMESTRE 4	30				196

	TOTAL DEUST PTEPH2	60				414
--	---------------------------	-----------	--	--	--	------------

UE 3.1 : CHIMIE (S3)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3 du DEUST	
Nombre d'ECTS	2	Volume horaire total/étudiant : 18
Cours magistraux	12 h	
Travaux dirigés	6 h	
Travaux pratiques		
Autoformation : Outils numériques, plateforme Moodle		

2.ORGANISATION

Cette U.E. regroupe les matières suivantes :

- Chimie Organique
- Chimie Minérale

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
ARENALES J. L. SALIBA R. SILVESTRE B. TROUCHE J. (Hessel) SALVAIRE-MOUYSSET P.O (Castres) LAJOIE B. EL GARAH F. DERAEVE C. STIGLIANI J.L.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	Chimie Organique et Minérale

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 3.1

- CHIMIE ORGANIQUE

L'objectif pour cette U.E. est d'acquérir les bases fondamentales de Chimie organique qui constituent un prérequis nécessaire à la compréhension des enseignements de chimie thérapeutique, de toxicologie, de botanique, de phytothérapie.

- CHIMIE MINERALE

Connaitre les propriétés des dérivés minéraux de quelques éléments (azote, soufre, halogènes, métaux...)

4. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 3.1

À l'issue de cet enseignement, l'apprenti-étudiant doit être capable de

- Citer les caractéristiques du Carbone et des composés du carbone tels que les Hydrocarbures, les Alcools les Aldéhydes, cétones, les Acides et leurs dérivés, les Amines

5.PROGRAMME UE 3.1

Cours magistraux (12h)

Chimie Organique (8h)

- Les Hydrocarbures
Nomenclature
Hydrocarbures aliphatiques : alcanes, alcènes, alcynes
Réactions de combustion des hydrocarbures
Hydrocarbures aromatiques : benzène, naphthalène, phénols, acide benzoïque
Exemple de molécules d'intérêt : catécholamines, aspirine, paracétamol...
- Les Alcools
Nomenclature
Classes (alcools primaires, secondaires, tertiaires), phénols,
Propriétés chimiques : réactions d'oxydation
- Les Aldéhydes et les cétones
Nomenclature
Propriétés chimiques : propriétés réductrices (dosage du glucose)
- Les Acides et leurs dérivés
Nomenclature
Propriétés chimiques :
Estérification (nomenclature des esters), saponification, chlorures d'acides, anhydrides
- Les Amines
Nomenclature
Classes (amines primaires, secondaires, tertiaires)
Propriétés chimiques : amidification, liaison peptidique..
- Introduction à la chimie thérapeutique en relation avec les propriétés et activités des médicaments (Faculté)

Chimie Minérale (4h)

- Les Halogènes et dérivés, le soufre et ses dérivés, les métaux de transition (Faculté)
- Les Alcalins, les Alcalino-terreux
Propriétés physiques
Applications pharmaceutiques de quelques produits minéraux
- L'azote et ses dérivés :
Propriétés physiques de N₂ (azote liquide)
Ammoniac,
Les oxydes, protoxyde d'azote (propriétés physiologiques, toxicité)
Les dérivés nitrés, les nitrates, les nitrites

Travaux dirigés (6h)

- 3 séances de 2h avec applications du cours

6. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.1

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (QCM et/ou QROC)
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 45 mn
SESSION 2	100 %
	CC* : Oui si $\geq$ à 10
	CT : oui (QCM et/ou QROC) 45 mn

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 40% CT 60%, sinon 100% CT

UE 3.2 : FORMULATION & FABRICATION DES MEDICAMENTS (S3)

1. DESCRIPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3 du DEUST	
Nombre d'ECTS	3	Volume horaire total/étudiant : 32h
Cours magistraux	10h	
Travaux dirigés	6h	
Travaux pratiques	16 h	
Autoformation : Outils numériques, plateforme Moodle		

2. ORGANISATION UE 3.2

CETTE U.E. REGROUPE LES MATIERES SUIVANTES :

- Formulation des médicaments ou pharmacie Galénique
- Fabrication des médicaments (travaux pratiques et d'exercices de reconnaissance des produits les plus courants à l'officine).

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
ARLES A. DARTIGUES M.-T. PAULIN T. CLASQUIN V MIQUEL C. PRADEL M.-C. ROGALLE E. ZANCONATO M.C. BUGARIN G.(Hessel) WLODARCZYK-PEIXOTO M.F. (Castre)	Formateur (-trice)	Formation et fabrication des médicaments
GIROD FULLANA S.	Dpt Pharmacie	

3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 3.2

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales en Pharmacie Galénique, d'une part, telles que :

- les différentes opérations pharmaceutiques,
- les différentes voies d'administration des médicaments
- les différentes formes pharmaceutiques.

D'autre part, en Travaux Pratiques ils devront connaître :

- les différentes manipulations avec le matériel adapté pour réaliser les principales préparations officinales et magistrales pouvant être demandées en officine et en Pharmacies à usage intérieur
- Ils devront savoir reconnaître les différents produits chimiques et galéniques figurant dans la liste limitative

4.1 PRÉREQUIS

- Connaissances en mathématiques
- Connaissances de base en Français (vocabulaire, lecture, synthèse, ...)

4.2 CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 3.2

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant doit **être capable de** :

- Définir les formes galéniques destinées à l'application cutanée, et destinées à l'administration transmucoale (hormis la voie et formes oculaires vue au 4^{ème} semestre) ;
- Connaître les principaux excipients et adjuvants des formes « semi-solides et liquides* »
- Connaître les notions de base de conservation et de conditionnement des formes « semi-solides et liquides* »
- Connaître les différentes méthodes de pesées des produits pour les formes « semi-solides et liquides* »
- Comprendre les notions de mélanges, malaxage et dispersions (*Formes semi-solides et fluides*), en préciser l'intérêt pour s'assurer de l'homogénéité de ces formes (ex : Emulsions, lait...)
- Indiquer leur mode de préparation (Ex : forme crème : + cours de T.P.)
- Connaître une ou deux incompatibilités (*physiques, chimiques...*)
- Connaître les Aspects réglementaires et assurance qualité liés aux formes « semi-solides et liquides* » (ANSM Guides des BPP)
- Citer et définir les différentes formes pharmaceutiques « semi-solides et liquides* » et leur utilisation,
- Citer et définir les différentes voies d'administration des formes « semi-solides et liquides* »
- Préciser leur utilisation par le malade (Posologie, Voies d'administration, recommandations...)
- Reconnaître les différents produits utilisés ;
- Réaliser une pommade, une crème, un gel.

* (destinées à la voie cutanée, transcutanée, transmucoale)

5. PROGRAMME :

- Voies et formes cutanées
- Voies et formes transmucoales (hormis oculaire)

COURS MAGISTRAUX (10h)

Formes galéniques destinées à l'application cutanée.

- Pommades, crèmes, gels, cérat, émulsion
- Autres formes galéniques

Formes galéniques destinées à l'administration transmucoale

- Voie pulmonaire : aérosol, diskus®, turbuhaler®
- Voie rectale : suppositoires, capsules

Autres formes

5.1-Formes galéniques destinées à l'application cutanée :

-Pommades, Cérats, Pâtes, Mousses, lotions,

5.2-Formes galéniques destinées à l'application cutanée :

-Crèmes, Emulsions, Laits, Liniments,
-Cataplasmes, Sinapismes, Emplâtres médicamenteux,

5.3-Formes galéniques destinées à l'application cutanée :

-Gels dermiques et transdermiques,
-Dispositifs transdermiques (TTS)

5.4-Formes galéniques destinées à l'application sur muqueuses :

- Formes Bucco-pharyngées : Solutions et suspensions buccales (ex Collutoires), gargarismes, bains de bouche,
- Formes Nasales : préparations liquides pour instillation ou pulvérisation nasale, solutions pour lavage nasal, préparations nasales semi-solides (*pommades, crèmes*), poudres nasales...
- Formes Auriculaires : Préparations liquides pour instillation ou pulvérisation auriculaires, préparations pour lavage Auriculaire, préparations semi-solides pour usage auriculaire, poudres auriculaires ...

5.5-Formes galéniques destinées à être inhalées :

- Formes Inhalées :

Préparations destinées à être converties en vapeur, Préparations liquides dispersées au moyen de nébuliseurs (*Nébuliseurs, aérosols...*), Préparations liquides dispersées au moyen d'inhalateurs pressurisés à valve doseuse, Poudres pour inhalation.

5.6-Formes innovantes destinées à l'application cutanée 1d. Cours FAC Pr Girod-Fullana :

- Formes innovantes : Type microémulsions, émulsions sèches SEDDS etc.
- Formulations innovantes sorties récemment sur le marché,
- Caractéristiques et formulations commentées.

TRAVAUX DIRIGÉS (6h)

A partir de Q.C.M., Q.R.O.C., exercices et d'annales, seront traité :

- Les opérations pharmaceutiques abordées ce semestre
- Les principales formes destinées à applications cutanées et à administration transmucoale

PROGRAMME :

Application des cours (*Annales, exercices, QCM, QROC, QUIZ + Correction*)

- Voies d'administration cutanée, transdermique, transmucoale
- Formes galéniques application cutanée ou sur muqueuses
- Mesures : En masse, unités, conversions, concentration...
- Excipients, adjuvants : Exemples des excipients les plus courants...
 - Origine, utilisation, avantages et inconvénients ...
- Opérations de mélange, malaxage et d'homogénéisation
 - Définition, caractéristiques, Intérêt,
 - Matériel : Différents types de mélangeurs/malaxeurs
 - Contrôles : d'homogénéité, Incompatibilités
- Aspects réglementaires et assurance qualité : S14.7
- Règles d'étiquetage, d'Exonération, Bonnes pratiques de préparations (ANSM Guides BPP)

TRAVAUX PRATIQUES (16h)

Formes galéniques destinées à l'application cutanée

- Pommade
- Cérat, crème
- Gel, gel hydroalcoolique
- Pâte

6. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.2

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 30% (QROC)
	TP*: Oui 30 % (Préparation) 1h30
	CT : Oui 40 % (QCM et/ou QROC) 1h
SESSION 2	100 %
	CC : Oui report si $\geq$ à 10/20
	TP : Oui supérieur si $\geq$ à 10/20
	CT : oui (QCM et/ou QROC) 1h sinon CT 100%

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 30% CT 40%

* Seconde chance si absence justifiée au TP (30%)

Sinon 100% CT

UE 3.3 : SCIENCES PHARMACEUTIQUES & BIOLOGIQUES (S3)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3 du DEUST	
Nombre d'ECTS	6	Volume horaire total/étudiant : 60h
Cours magistraux	50 h	
Travaux dirigés	10 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation : Outils numériques, plateforme Moodle		

2.ORGANISATION UE3.3

Cette U.E. regroupe deux matières :

Matière 1 : regroupant l'anatomie, la physiologie et la pathologie

Matière 2 : regroupant la pharmacologie et la toxicologie

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matières 1 & 2 enseignées
MONDY C. SILVESTRE B. VIDAL C. VIENET C. .BONAN A. SARAI A. LEGENDRE J. LUCAT F. (Castres) SANHES D. (Castres) DURAND L. (Castres) DESPIERRIS A. (Castres)	Formateur (-trice)	Anatomie Physiologie / Pathologie Pharmacologie / Toxicologie
JOUANJUS E. ROUSSIN A. LEMARIE A. LE NAOUR A. SERONIE-VIVIEN S.	Dpt Pharmacie	

Ces formateurs interviennent indifféremment dans les matières citées ci-dessus

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 3.3

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir les bases des connaissances fondamentales d'anatomie, de physiologie, de pathologie, de pharmacologie et de toxicologie qui constituent un prérequis, à l'analyse de l'ordonnance et à la transmission des explications et recommandations aux patients lors de la délivrance

4.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 3.3

À l'issue de cet enseignement, l'apprenti-étudiant doit pour les parties suivantes, et dans les chapitres indiqués, être capable de :

ANATOMIE-PHYSIOLOGIE (matière 1)

Système endocrinien

- Définir une glande endocrine
- Définir une hormone
- Situer sur un schéma les principales glandes dans l'organisme, indiquer les différentes hormones et leurs actions physiologiques

Transmission de la vie

- Légender un schéma des appareils génitaux masculins, féminin
- Nommer les différentes étapes de la Spermatogénèse, de l'Ovogénèse
- Définir la méiose, énoncer ses finalités et conséquences
- Lister les hormones sexuelles mâles et femelles
- Décrire les cycles sexuels chez la femme
- Décrire le contrôle de la fonction ovarienne par l'axe hypothalamo-hypophysaire
- Nommer les différentes étapes de la fécondation et de la gestation
- Nommer et positionner dans le temps les étapes de la surveillance : mère, enfant en France

Maladies métaboliques

- Légender les glandes du pancréas : îlots de Langerhans (α et β)
- Énoncer le rôle de l'insuline, du glucagon
- Énoncer le rôle du H.D.L. cholestérol et le rôle du L.D.L. cholestérol

Le milieu intérieur

- Repérer sur un schéma, une micrographie et nommer les différents constituants du sang : éléments figurés et plasma
- Définir l'homéostasie
- Légender un schéma du cœur, du système cardio-vasculaire, du système lymphatique

PATHOLOGIE (matière 1)

Maladies des glandes endocrines

- Citer des maladies de la glande thyroïde, des glandes parathyroïdes, de l'hypophyse, des glandes surrénales
- Définir et utiliser à bon escient les termes hyperandrogénie, aménorrhées, endométriose
- Utiliser le vocabulaire relatif aux troubles des règles, troubles de la ménopause,

Maladies métaboliques

- Énoncer les principales caractéristiques des diabètes, des hyperlipidémies, des hypercholestérolémies, de l'obésité, des troubles du métabolisme du calcium, du magnésium, des carences vitaminiques.

Maladies du sang

- Énoncer les principales caractéristiques des anémies, des troubles de la coagulation

Affections cardiovasculaires

- Énoncer les principales caractéristiques de l'insuffisance cardiaque, de l'angine de poitrine (angor), de l'infarctus du myocarde, des troubles du rythme, de l'artériosclérose, de l'athérosclérose, de maladie thrombo-embolique, de l'artérite des membres inférieurs, de l'œdème aigu du poumon, de la phlébite.

PHARMACOLOGIE (matière 2)

Médicaments correcteurs des troubles endocriniens

- Citer les médicaments correcteurs des troubles thyroïdiens vus en cours (*iode, hormones thyroïdiennes, anti thyroïdiens*)
- Citer les médicaments correcteurs des troubles hormonaux des glandes corticosurrénales vus en cours (*hormones sexuelles*)
- Citer les différents contraceptifs
- Citer les médicaments de la substitution hormonale vus en cours (*hormones hypothalamiques et hypophysaires, gonadotrophines, Inducteurs de l'ovulation*)

Médicaments correcteurs des troubles métaboliques

- Citer les médicaments des diabètes vus en cours (*insuline, antidiabétiques oraux, Glucagon*)

Médicaments des troubles lipidiques

- Citer les médicaments relatifs aux troubles lipidiques vus en cours

Médicaments des troubles du métabolisme

- Citer les médicaments relatifs aux troubles du métabolisme, vus en cours (*Ca²⁺, Mg²⁺, vitamine D*)
- Citer les médicaments corrigeant les troubles sanguins vus en cours (*anti agrégants plaquettaires, anticoagulants, anti-vitamine. K, héparines*)

Médicaments des troubles cardiovasculaires

- Citer les médicaments corrigeant les troubles cardiovasculaires vus en cours (*anti-arythmiques, anti angoreux, médicaments de l'insuffisance cardiaque*)

TOXICOLOGIE (matière 2)

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti-étudiant **doit être capable de :**

- Citer les médicaments détournés de leur utilisation normale vus en cours
- Énoncer les posologies et les facteurs de modulation des médicaments vus en cours

5.PROGRAMME des différentes Matières de l'UE 3.3

5.1 Matière 1

Anatomie – PHYSIOLOGIE

DESCRIPTION

Semestre 3	
Volume horaire cours magistraux	18h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation : Outils numériques, plateforme Moodle	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (18h)

Système endocrinien

Transmission de la vie

- Organisation des appareils génitaux
- Appareil génital masculin, féminin
- Gamétogénèse (schémas) : Spermatogénèse et Ovogénèse
- Décrire la méiose (finalités et conséquences)
- Déterminisme neuro-hormonal de la physiologie sexuelle
- Hormones sexuelles mâles et femelles
- Cycles sexuels chez la femme (les situer chronologiquement)
- Contrôle de la fonction ovarienne par l'axe hypothalamo- hypophysaire

La fécondation

- Différentes étapes

La gestation

- Principales étapes
- Surveillance : mère, enfant

Description glandes du pancréas : ilots de Langerhans (α et β)

- Rôle de l'insuline
- Rôle du glucagon

Cholestérol, endogène

- Synthèse hépatique
- Rôle H.D.L. cholestérol, et L.D.L. cholestérol

Le milieu intérieur

- Le sang
- Cellules du sang
- Le plasma : constantes biologiques
- Le cœur et l'appareil circulatoire

TRAVAUX DIRIGES (2h)

Consolider les connaissances acquises lors des cours magistraux

PATHOLOGIE

DESCRIPTION

3ème semestre	
Volume horaire cours magistraux	8h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation : Outils numériques, plateforme Moodle	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (8h)

Maladies des glandes endocrines

- Maladies de la glande thyroïde, des glandes parathyroïdes
- Affections de l'hypophyse
- Affections surrénaliennes
- Troubles gonadiques : hyperandrogénie, troubles des règles, aménorrhées, troubles de la ménopause, endométriose

Maladies métaboliques

- Diabètes
- Hypercholestérolémies
- Autres hyperlipidémies
- Troubles du métabolisme du calcium, du magnésium
- Obésité
- Carences en vitamines, hypervitaminoses

Maladies du sang

Affections cardiovasculaires

TRAVAUX DIRIGES (2h)

Pour les pathologies détaillées, reprendre à partir de cas concrets, les causes, les évolutions et complications éventuelles

5.2 MATIÈRE 2

PHARMACOLOGIE

DESCRIPTION

Semestre 3	
Volume horaire cours magistraux	20h
Volume horaire travaux dirigés	5 h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation plateforme	
Autoformation : Outils numériques, plateforme Moodle répertoire des médicaments ANSM	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (20 h)

Médicaments correcteurs des troubles endocriniens

- Médicaments des troubles thyroïdiens
- Iode
- Hormones thyroïdiennes
- Anti thyroïdiens
- Hormones des glandes corticosurrénales

Hormones sexuelles

- Différents contraceptifs
- Médicaments de la substitution hormonale
- Hormones hypothalamiques et hypophysaires
- Gonadotrophines
- Inducteurs de l'ovulation

Médicaments correcteurs des troubles métaboliques

- Médicaments du diabète
- Insuline, antidiabétiques oraux
- Glucagon
- Médicaments des troubles lipidiques
- Médicaments des troubles du métabolisme (Ca^{2+} , Mg^{2+} , vitamine D, vitamines

Médicaments corrigeant troubles sanguins

- Anti agrégants plaquettaires
- Anticoagulants
- A.V. K (rappels Vitamine K
- Anti coagulants oraux directs
- Héparines

Médicaments correcteurs des troubles cardiovasculaires

- Anti arythmiques
- Anti angoreux
- Médicaments de l'insuffisance cardiaque

TRAVAUX DIRIGES (5h)

Médicaments correcteurs des troubles endocriniens

Médicaments contraceptifs, médicaments pour l'aide à la procréation

Médicaments correcteurs des troubles métaboliques

Médicaments correcteurs des troubles sanguins

Médicaments correcteurs des troubles cardiovasculaires

A l'aide de documents, prescriptions*, vidéos, retrouver pour chaque famille de médicaments retrouver :

- Une ou plusieurs D.C.I. et spécialités correspondantes
- Principales indications
- Principaux effets indésirables (associations bénéfiques permettant de les contrecarrer)
- Principales contre-indications
- Principales associations contre indiquées

*prescriptions peuvent être apportées par apprenants = retour de vécu

TOXICOLOGIE

DESCRIPTION

Semestre 3	
Volume horaire cours magistraux	4h
Volume horaire travaux dirigés	1h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation : Outils numériques, plateforme Moodle , répertoire du médicament ANSM (Agence Nationale Sécurité du Médicament)	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (4 h)

Médicaments détournés de leur utilisation normale

ex : extraits thyroïdiens

Traitements symptomatiques et antidotes

ex : Insuline -Glucagon

ex : Héparine – Protamine

Posologies et facteurs de modulation

Ex : anticoagulants et alimentation : conseils

TRAVAUX DIRIGES (1 h)

Retrouver les notions abordées en cours magistral à l'aide de documents, prescriptions

Différencier le traitement symptomatique et le traitement par antidote

Connaitre l'influence de l'environnement sur les risques de toxicité ; doses et modulation des effets toxiques

6.MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.3

SESSION 1	Matière 1	Matière 2
	50 %	50 %
	CC : Oui 40 % (QCM et/ou QROC)	CC : Oui 40 % (QCM et/ou QROC)
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 1h00	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 1h00
SESSION 2	50 %	50 %
	CC : report si $\geq$ à 10/20*	CC : report si $\geq$ à 10/20*
	CT : Oui 60 % (QCM et ou QROC) 1h00	CT : Oui 60 (QCM et/ou QROC) 1h00

*Pour matière 1 et 2 : Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 40%, sinon 100% CT

UE 3.4 : DISPENSATION ET ADMINISTRATION DU MEDICAMENT (S3)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3	
Nombre d'ECTS	4	Volume horaire total/étudiant : 40h
Cours magistraux	16 h	
Travaux dirigés	24 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation : Outils numériques, plateforme Moodle Répertoire médicaments ANSM		

2.ORGANISATION 3.4

Cette U.E. regroupe la matière suivante :

Analyse d'ordonnance et conseil

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
.SARAIS A. BONAN.A J.P.MAZZARA LEGENDRE J. MONDY C. VIDAL C.	Formateur (-trice)	Dispensation et administration du médicament
CESTAC P. STUMIA M.	Dpt Pharmacie	

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 3.4

L'objectif pour cette U.E est de s'approprier la fonction de délivrance à savoir, analyser la demande de médicaments sur ordonnance, donner les explications et recommandations accompagnant cette délivrance, analyser la demande de médicaments hors prescription, analyser la demande de produits cosmétiques ou d'hygiène corporelle, analyser la demande de produits diététiques.

4. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 3.4

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de :**

- Analyser des ordonnances
- Citer les conseils adaptés à chaque pathologie en tenant compte des effets indésirables les plus fréquents des médicaments prescrits
- Énoncer les conseils hygiéno-diététiques relatifs aux thèmes vus en cours :

Peau : acné

Neurologie : épilepsie et maladie de Parkinson

Psychiatrie : Dépression

Gestion de la procréation (contraception et contraception d'urgence)

5. PROGRAMME DE L'UE 3.4

COURS MAGISTRAUX (16h)

Thèmes en relation avec évolution du cours de Sciences Pharmacologiques et biologiques, les ordonnances proposées se rapprochent de celles présentées aux professionnels dans leur exercice quotidien

Pendant le cours « magistral », le formateur aidera l'apprenant à lire attentivement l'ordonnance dans sa globalité et à faire appel aux connaissances acquises au C.F.A. et en entreprise

Puis, l'apprenant rédigera

- L'analyse des ordonnances
- Les conseils adaptés à chaque pathologie en tenant compte des effets indésirables les plus fréquents des médicaments prescrits
- Les conseils hygiéno-diététiques

En tenant compte du profil patient et du suivi biologique mentionnés sur la prescription.

Thèmes :

Peau

Acné, gale (à évoquer)

Neurologie

Epilepsie

Maladie de Parkinson

Psychiatrie

Dépression

Contraception + conseil : contraception d'urgence

Grossesse

Maladies métaboliques

Diabète

Hypercholestérolémie, Syndrome Coronarien Aigu (SCA)/Angor

Dysthyroïdies

● Ordonnances : mise en situation (enseignement dispensé au département de pharmacie)

1^{ère} séance : contraception et prévention des risques tératogènes.

2^{ème} séance : Diabète de type 2, hypercholestérolémie, syndrome coronarien aigu, dysthyroïdie.

TRAVAUX DIRIGES (24h)

Au cours des T.D chaque étape de l'analyse sera reprise et les liens avec les différentes matières et le vécu en entreprise seront faits

2h par ordonnance

Exercices notés sur :

- But thérapeutique
- Associations bénéfiques
- Erreurs majeures

5. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.4

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (Oral et Ecrit)
	CT : Oui 60 % (Ecrit, QCM et/ou QROC) 1h00
SESSION 2	100 %
	CC : report si $\geq$ à 10/20
	CT : 60 % (QCM et/ou QROC) 1h00

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 40% CT 60%
Sinon 100% CT

UE 3.5 : MICRO ORGANISME & BIO DIVERSITE (S3)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3	
Nombre d'ECTS	1	Volume horaire total/étudiant : _8 h
Cours magistraux	8 h	
Travaux dirigés	0 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation	Autoformation : Outils numériques, plateforme Moodle	

2.ORGANISATION UE 3.5

CETTE U.E. REGROUPE LES MATIERES SUIVANTES :

- Microbiologie
- Immunologie

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
CENTIS S. DARTIGUES M.T.D. HUGOUNENQ J. (Hessel) GUILLTON F. (Castres)	Formateur (-trice)	Microbiologie Immunologie
PILLIOUX L.	Dpt Pharmacie	

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 3.5

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir les bases fondamentales en microbiologie et en immunologie qui constituent un prérequis nécessaire à la profession de préparateur – technicien en pharmacie.

4. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 3.5

MICROBIOLOGIE

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de** :

- Citer les caractéristiques de la cellule fongique
- Enoncer les mécanismes d'action des antifongiques

IMMUNOLOGIE

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de** :

- Citer les caractéristiques de l'immunité non spécifique
- Citer les principaux mécanismes de l'immunité spécifique mis en jeu lors d'une infection bactérienne ou virale (*exemples vus en cours*)

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (8h)

Etude de la cellule fongique et mécanismes d'action des antifongiques

Immunité non spécifique

Immunité spécifique ou acquise et immunité anti infectieuse (Antibactérienne Antivirale)

5. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.5

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (QCM et/ou QROC)
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 30 mn
SESSION 2	100 %
	CC : report si $\geq$ à 10/20*
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 30 mn

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 40% CT 60%
Sinon 100% CT

UE 3.6 : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE & ECONOMIQUE (S3)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3	
Nombre d'ECTS	2	Volume horaire total/étudiant : 24h
Cours magistraux	15 h	
Travaux dirigés	9 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation Outils numériques, plateforme Moodle, exemples d'ordonnances rencontrées à l'officine		

2.ORGANISATION 3.6

CETTE U.E. REGROUPE LES MATIERES SUIVANTES :

- Législation pharmaceutique
- Législation du travail
- Gestion et administration

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
CARRASCO-DAERON M. DE POUS B. (Castres) TABOULET F.	Formateur (-trice) Enseignant (e) Dpt Pharm.	Législation du travail
MONDY C. SALIBA R. TABOULET F.	Formateur (-trice) Enseignant (e) Dpt Pharm.	Législation pharmaceutique
DARTIGUES M.-T. GELY C. (Hessel) SOUYRIS M. (Castres) TABOULET F.	Formateur (-trice) Enseignant (e) Dpt Pharm.	Gestion professionnelle

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 3.6

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir les bases des connaissances fondamentales de la législation pharmaceutique et de la gestion en officine qui constituent un pré-requis nécessaire à la profession de préparateur – technicien en pharmacie ainsi que les bases des connaissances fondamentales de législation du travail qui constituent un pré-requis nécessaire à tout salarié.

4.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 3.6

À l'issue de cet enseignement, l'apprenti-étudiant doit pour les parties suivantes, et dans les chapitres indiqués, être capable de :

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

- Présenter l'organisation, le rôle, les différentes missions d'information, le rôle disciplinaire de l'Ordre des Pharmaciens
- Présenter les grandes lignes du Code de déontologie
- Présenter le rôle de l'inspection des Pharmacies
- Présenter l'organisation et le rôle de la Pharmacovigilance
- Présenter les spécificités de la dispensation et du portage à domicile

LEGISLATION DU TRAVAIL

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de :**

- Définir et calculer les congés payés
- Définir les différents types de congés (maladie, accident du travail ou de trajet, maternité ou paternité, maladie professionnelle)
- Énoncer les droits et obligations de l'employeurs et du salarié découlant des congés vus en cours
- Définir les éléments d'un bulletin de salaire (salaire de base, heures supplémentaires et complémentaires, salaire brut et salaire net, les retenues sur salaire ...)
- Citer la durée maximum et hebdomadaire du temps de travail, la durée minimum du repos quotidien et hebdomadaire, la durée de temps de pause quotidien.
- Identifier les instances de représentation du personnel (délégué syndical, CSE...)

GESTION PROFESSIONNELLE

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de :**

- Calculer les éléments d'une facture fournisseur
- Contrôler les ouvertures des droits en fonction des informations fournies par la carte Vitale et la carte de mutuelle (*date de validité, % de prise en charge, tiers payant*)
- Énoncer les formalités nécessaires à la prise en charge par les différents organismes payeurs (*demande d'entente préalable auprès de la sécurité sociale et de la mutuelle, carte vitale, télétransmission, suivi des règlements...*)
- Identifier les étapes de vérification des factures en fonction des bons de livraison (*corrélation entre bon de livraison bon de commande et facture*)
- Énoncer les modalités procédurales de gestion des litiges (*litiges officine/fournisseur, litiges officine/patient, litiges officine/organisme payeur*)

5 PROGRAMMES DES DIFFERENTES MATIERES de l'UE 3.6

LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

DESCRIPTION

Volume horaire cours magistraux	4h
Volume horaire travaux dirigés	6h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation Outils numériques, plateforme Moodle , exemples d'ordonnances rencontrées à l'officine	

COURS MAGISTRAUX (4 h)

Différentes instances :

- L'Ordre des Pharmaciens
 - Organisation
 - Rôle
 - Code de déontologie
 - Différentes missions d'information
 - Rôle disciplinaire
- L'inspection des Pharmacies
 - Rôle

Pharmacovigilance

- Organisation
- Rôle

Dispensation et portage à domicile

TRAVAUX DIRIGES (6h)

Les T.D. permettent d'illustrer les différentes notions abordées en cours magistral et de relier ces notions avec le vécu professionnel

LEGISLATION du TRAVAIL

DESCRIPTION

Volume horaire cours magistraux	6h
Volume horaire travaux dirigés	0
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation Outils numériques, plateforme Moodle , Site institutionnel	

COURS MAGISTRAUX (Cours de 5 à 8) 6h

COURS 5 :

LES CONGES PAYES (définition jours ouvrés, ouvrables, calendaires, calcul, période de référence, absences et temps de travail effectif, décompte des congés (1er jour, JF), période de prise des congés, ordre des départs, fractionnement, congés pour événements familiaux)
ETUDE D'UN SUJET D'EXAMEN.

COURS 6 :

LA MALADIE, L'ACCIDENT DU TRAVAIL, L'ACCIDENT DE TRAJET, LA MALADIE PROFESSIONNELLE, LA MATERNITE.

Financement de la Sécurité Sociale (cotisations, CSG, CRDS)

La maladie : obligations du salarié, obligations de l'employeur, les IJSS, visite de reprise.

L'accident de travail : définition et conditions d'existence, obligations du salarié, obligations de l'employeur, les IJSS, la prise en charge des dépenses de santé, visite de reprise.

L'accident de trajet : définition, conditions, obligations du salarié, obligations de l'employeur, les IJSS, la prise en charge des dépenses de santé, visite de reprise.

La maladie professionnelle : définition, procédure de reconnaissance de la maladie professionnelle, les IJSS, la prise en charge des dépenses de santé, la visite de reprise.

Cas de l'incapacité permanente de travail. L'issue du contrat en cas d'arrêts prolongés ou répétés, en cas d'incapacité.

La maternité : obligations de la salariée, obligations de l'employeur, durées du congé maternité, les IJSS, la prise en charge des dépenses de santé, visite de reprise.

Le congé d'accueil de l'enfant, congé paternité : conditions, durée, prise, obligations du salarié, obligations de l'employeur.

Le congé pour enfant malade : durée.

Le congé de présence parentale : définition et principe.

COURS 7 :

LE SALAIRE : définitions (salaire, SMIC, SMC, brut, net), principe de fixation du salaire, les éléments du salaire, la mensualisation, les retenues sur salaire (suspension du contrat de travail, saisie), le paiement du salaire et recours devant le CP'H, le bulletin de salaire, l'AGS.

LA DUREE DU TRAVAIL : les durées de travail max. quotidiennes et hebdomadaires, les durées de repos quotidiennes et hebdomadaires (travail du dimanche), le temps de pause, l'accord d'aménagement du temps de travail, les heures supplémentaires (définition, contingent, majoration, repos compensateur), les heures complémentaires (définition, majoration), les jours fériés, journée de solidarité.

ETUDE D'UN SUJET D'EXAMEN.

COURS 8 :

Les syndicats professionnels et le droit syndical,

Le comité social et économique (cse),

ETUDE DE 3 SUJETS D'EXAMEN.

GESTION ADMINISTRATION

DESCRIPTION

Volume horaire cours magistraux	5h
Volume horaire travaux dirigés	3h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation Outils numériques, plateforme Moodle, Site institutionnel	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (5 h)

Facturation

Vérifications ouvertures des droits

Formalités nécessaires à prise en charge par différents organismes payeurs

Suivi des règlements

Vérification des factures en fonction bons de livraison

Gestion des litiges

TRAVAUX DIRIGES 3h

Applications des différents items à l'officine.

Les T.D. permettent d'illustrer les différentes notions abordées en cours magistral, en vue d'approfondissement

6.MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.6

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (QCM et/ou QROC)
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 1h30
SESSION 2	100 %
	CC : Oui si $\geq$ à 10/20 *
	CT : Oui 60 % * (QCM et/ou QROC) 1h30

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 40% CT 60%

Sinon 100% CT

UE 3.7 DISPOSITIFS MEDICAUX (S3)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3	
Nombre d'ECTS	1	Volume horaire total/étudiant : 10h
Cours magistraux	7 h	
Travaux dirigés	3 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation Outils numériques, plateforme Moodle,		

2.ORGANISATION UE 3.7

CETTE UE. REGROUPE La MATIERE SUIVANTE :

Dispositifs médicaux

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
LEGENDRE J. PRADEL M.C ARNOUD S. BOYER S. FABRE J. TOURRETTE A.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	Dispositifs médicaux

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 3.7

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir les connaissances nécessaires pour reconnaître puis délivrer les différents dispositifs médicaux aux patients

4 CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 3.7

À l'issue de cet enseignement, l'apprenti- étudiant **doit être capable de :**

- Citer les éléments permettant de reconnaître les DM
- Énoncer les conditions d'utilisation
- Conseils à l'officine

5.PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (7h)

INTRODUCTION

Définition DM : l'objectif est de comprendre ce qu'est un DM et la différence avec un médicament
Les différentes classes de DM
Matéiovigilance
Marquage CE et LPPR
Étiquetage : reconnaître les mentions obligatoires
Notions de matériaux
Précaution d'emploi et gestion des déchets (DASRI etc....)

ABORD PARENTERAL

Seringues : types de seringues (3 ou 2 pièces, parentérales et digestives) et différents embouts (Luer- Luer Lock, à sonde)
Aiguilles savoir reconnaître et légender (unités des diamètre et longueur, types : hypodermiques, à stylo, spinales (à citer), épicrâniennes, de Huber)
Aiguilles pour stylo et lancettes, capteurs de glycémie
Cathéters courts
Perfuseur (savoir légender)
Chambre implantable et cathéters centraux (à citer car milieu hospitalier)
Transfuseur (à citer car milieu hospitalier)

ABORD URINAIRE

Sondes intermittentes et à demeure
Sondes à urétérostomie (à citer seulement car spécifique milieu hospitalier)
Charrière et extrémités distales (noms à retenir)
Effets indésirables et conseils à l'officine
Etuils péniens
Poches à urine
Protections masculines et féminines

DM DE CONTRACEPTION

Anneau vaginal
Dispositif intra-utérin (DIU)
Préservatifs
Autotest de grossesse et d'ovulation

ABORD CUTANE

Objets de pansements
Pansements Actifs
Fils de sutures

TRAVAUX DIRIGES (3h)

- Reconnaissance des DM abordés en cours

6. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.7

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 % (QCM et/ou QROC et/ou reconnaissance)
	CT : 60 % (QCM et/ou QROC et/ou reconnaissance) 30 mn
SESSION 2	100 %
	CC oui si $\geq 10/20$ *
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC et/ou reconnaissance) 30 mn

*Report de la note de CC si $\geq 10/20$ pour 40% CT 60%
Sinon 100% CT

UE 3.8 ANGLAIS (S3)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3	
Nombre d'ECTS	1	Volume horaire total/étudiant : 12h
Cours magistraux	0h	
Travaux dirigés	12h	
Travaux pratiques		
Autoformation Outils numériques, plateforme Moodle,		

2.ORGANISATION UE 3.8

CETTE U.E. REGROUPE LA MATIERE SUIVANTE :

- Langue étrangère, Anglais

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
SALIBA R. (CFA Pharmacie) WESLEY A. (Castres)	Formateur (-trice)	Anglais

3.PROGRAMME UE 3.8

COURS MAGISTRAUX : 0h

TRAVAUX DIRIGES : 12h

4. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 3.8

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir les connaissances nécessaires en anglais pour un étudiant en 2^{ème} année de D.E.U.S.T dans le but d'être capable de communiquer avec la patientèle en officine.

5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 3.8

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de** :

- Engager une conversation en anglais avec la patientèle en utilisant un vocabulaire relatif à l'officine et aux conseils en anglais.
- Citer le nom de pathologies bénignes en anglais.
- Citer les parties du corps en anglais.

6. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.8

SESSION 1	100 %
	CC OUI 100%
	CT NON
SESSION 2	100 %
	CC NON
	CT OUI 100 % (Ecrit ou Oral)

UE 3.9 ACTIVITES PROFESSIONNELLE 2^{Eme} ANNEE (S3)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3	
Nombre d'ECTS	9	

2.ORGANISATION

Responsables

Maître d'apprentissage de chaque étudiant-apprenti

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Maitre d'apprentissage	Fonction	Matière enseignée
	Docteur en Pharmacie	Activité professionnelle
	Pharmacien adjoint	
Equipe officinale	Préparateur en pharmacie	

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 3.9

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir la maîtrise des compétences relatives aux différentes missions du préparateur – technicien en officine sous le contrôle effectif du pharmacien

4.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 3.9

À l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de** :

- Préparer en différé ses premières ordonnances en établissant des liens avec les notions vues en cours
- Débuter son projet tuteuré (thème, support) en relation avec l'équipe professionnelle et pédagogique.

5.PROGRAMME

Apprentissage en entreprise

5. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.9

Evaluation de l'activité professionnelle de l'étudiant-apprenti 3ème semestre

Evaluation de l'activité professionnelle de l'étudiant -apprenti par le maitre d'apprentissage au moyen de :

- 2 fiches d'activités.
- 1 fiche de suivi « conduite du projet tutoré »

Pondération et harmonisation des notes grâce à une concertation entre maître d'apprentissage et tuteurs - C.F.A – Département de Pharmacie.

UE 3.10 TRANSVERSALE: FORMATION SOCLE INTERPROFESSIONNELLE DE NUMERIQUE EN SANTE 2 - FINS2 (S3)

1. DESCRIPTION

	Position dans le cursus : Semestre 3	
Nombre d'ECTS	1	Volume horaire total/étudiant : 14 h
Cours magistraux	1h de cours introduction interdisciplinaire – Lettre de cadrage au S2 – en hybride	
Travaux dirigés		
Travaux pratiques		
capsules vidéo – Quizz – jeux des 7 erreurs + Forum Q/R)		

2. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (SOUS L'EGIDE DE L'UFR SANTE)

RESPONSABLES :

- CECILE BON/PEGGY GANDIA, DEPARTEMENT DE PHARMACIE
- CECILE BON/FABRICE FERRE, DEPARTEMENT MEDECINE, MAÏEUTIQUE ET PARAMEDICAL
- DELPHINE COMTESSE/PAUL MONSARRAT, DEPARTEMENT D'ODONTOLOGIE
- DAVID GASQ/MATHIEU BALAGUER, LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE + ORTHOPHONIE
- FREDERIC ANDRE/SABINE DOIREAU/ ALEXANDRE GRILH/ MARC LHOSTE KINESITHERAPIE

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année. Pendant la phase pilote, l'équipe pédagogique est la même que l'équipe des responsables de l'UE.

3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cet UE s'inscrit dans le programme d'enseignement transverse des départements de Médecine, Maïeutique et Paramédical (licence Sciences pour la Santé), d'Odontologie, de Pharmacie, et de kinésithérapie et répond à l'arrêté ministériel du 10 novembre 2022.

Il a pour objectif de former aux compétences socles et transverses au numérique en santé afin
 - d'appréhender les enjeux liés à la santé numérique, acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soin par le numérique.

- de favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité
- d'intégrer le numérique en santé dans l'exercice des professionnels de santé

La deuxième partie de cette formation se déroulera au semestre 3 de la 2^{ème} année.

4. PRÉREQUIS

AUCUN

3.. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir acquis les 7 points suivants en relations avec le référentiel de compétences et connaissances

3.1 utiliser les outils permettant d'interagir avec les usagers pour une transmission efficace de l'information

3.2 interagir de manière adaptée entre professionnels, avec l'utilisateur, avec les aidants et accompagnants et avec les institutions et administrations

- 4.1 : maitriser les logiciels métiers et les services numériques
- 4.2 : utiliser un objet connecté ou une application mobile et analyser leur fiabilité
- 4.3 utiliser les outils et services sociaux adaptés et identifier leur articulation avec d'autres dossiers partagés
- 5.1 maîtriser la réglementation et les bonnes pratiques en télésanté
- 5.2 : pratiquer la télésanté en lien avec l'équipe de soin et l'utilisateur

4. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 3.10

Les enseignements se font en distanciel de manière asynchrone, sous forme de capsules vidéo consultables depuis l'intranet du département de pharmacie.

Les étudiants pourront tester leurs connaissances au moyen de Quizz et des mises en situations.

- La formation est validée par une évaluation faite en ligne.

SESSION 1	100 %
	CC : Non
	CT en distanciel : épreuve de 45 minutes 1 note sur 20 points =100% Admission si note > ou = à 10 points.
SESSION 2	CT : Mêmes modalités qu'en session 1

N.B. Cette UE transversales est validée indépendamment des UE obligatoires de semestre, avec une note ≥ 10 et n'entre pas en compte dans la compensation, ni dans la moyenne du cursus.

UE 4.1 : BIOCHIMIE MEDICALE (S4)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 4 du DEUST	
Nombre d'ECTS	4	Volume horaire total/étudiant : 36h
Cours magistraux	25 h	
Travaux dirigés	11 h	
Travaux pratiques		
Autoformation Outils numériques, plateforme Moodle,		

2.ORGANISATION 4.1

CETTE U.E. REGROUPE LES MATIERES SUIVANTES :

- 1 Nutrition spécialisée
- 2 Aromathérapie
- 3 Homéopathie

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
ARENALES J.L. SALIBA R. SILVESTRE B. WLODARCZYK M. (Castres)	Formateur (-trice)	Nutrition spécialisée
CABOU C.	Enseignant(e) Dpt de pharmacie	
NAPIERALA A. DARTIGUES M.T SALIBA R.	Formateur (-trice)	- Phytothérapie - Aromathérapie - Homéopathie
GADEA A. FABRE N. VANSTEELANDT M.	Enseignant(e) Dpt de pharmacie	

3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 4.1

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir les bases des connaissances fondamentales de l'alimentation des populations à risque et des possibilités et limites des traitements par phytothérapie et homéopathie.

4. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 4.1

À l'issue de cet enseignement, l'apprenti-étudiant doit pour les parties suivantes, être capable de :

NUTRITION SPECIALISEE

- Citer les principales règles hygiéno-diététiques concernant :
 - L'alimentation infantile (le lait maternel, les *laits infantiles*, la *diversification alimentaire*),
 - L'alimentation des personnes âgées en situation de dénutrition (recommandations du PNNS, *compléments nutritionnels oraux ...*),
 - L'alimentation des patients en ALD (*diabète, pathologie cardiaque, obésité...*),
l'alimentation des patients souffrant d'allergies et d'intolérances alimentaires.

PHYTOTHERAPIE-AROMATHERAPIE

- Présentation de l'aromathérapie et sa place en officine.
- Connaître les principales huiles essentielles du conseil en aromathérapie à l'officine
- Savoir se mettre en situation cas de comptoir dans le cas d'affections uro-génitales, veineuses, ORL, digestives, articulaires, nerveuses.

HOMEOPATHIE

- Énoncer les grands principes de l'homéopathie
- Comparer sous forme schématique l'allopathie et l'homéopathie
- Identifier les différentes étapes d'une consultation homéopathique
- Définir une souche homéopathique
- Identifier les différentes étapes de préparation d'un médicament homéopathique
- Citer les différentes catégories de médicaments homéopathiques
- Citer les indications d'utilisation de médicaments homéopathiques parmi les exemples vus en cours.

5. PROGRAMME DES DIFFERENTES MATIERES DE L'UE 4.1

NUTRITION SPECIALISEE

DESCRIPTION

Semestre 4	
Volume horaire cours magistraux	12h
Volume horaire travaux dirigés	6h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (12h)

- Règles hygiéno-diététiques
 - Alimentation infantile (le lait maternel, les *laits infantiles* et la *diversification alimentaire*)
 - Alimentation de la personne âgée en situation de dénutrition (recommandations du PNNS, *compléments nutritionnels oraux*)
 - Alimentation affection longue durée (ALD) (*diabète, pathologie cardiaque, obésité ...*)
 - Allergies et intolérances

TRAVAUX DIRIGES (6h)

Organisés en 3 séances

PHYTOTHERAPIE-AROMATHERAPIE

DESCRIPTION

Semestre 4	
Volume horaire cours magistraux	5h
Volume horaire travaux dirigés	3h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX 5h (CFA)

- Les huiles essentielles :

Définir une huile essentielle

Le procédé d'extraction

La notion de chémotype

La législation

Connaître les modes d'utilisation, les précautions d'emploi et les contre-indications.

Connaître les principales huiles essentielles du conseil en ORL, dans les troubles nerveux (stress, anxiété, insomnie), les troubles digestifs, le confort articulaire et musculaire, les maux divers (piqûres d'insectes, hématomes).

TRAVAUX DIRIGES 3h (Faculté)

Cas de comptoir : Conseil en aromathérapie et phytothérapie

HOMEOPATHIE

DESCRIPTION

4ème semestre	
Volume horaire cours magistraux	8h
Volume horaire travaux dirigés	2h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (8 h)

INTRODUCTION A L'HOMÉOPATHIE

- Les 3 principes de l'homéopathie

LA CONSULTATION HOMEOPATHIQUE

- La croix de Hering
- Les constitutions
- Les diathèses
- Choix de la hauteur de dilution en fonction des symptômes.

LE MEDICAMENT HOMEOPATHIQUE

- Origine des souches (animale, végétale, chimique)
- La dilution Hahnemannienne
- La dilution Korsakovienne
- Les différentes catégories de médicaments homéopathiques

LES POLYCHRESTES :

- Description de la souche
- Indications thérapeutiques de 24 souches homéopathiques très utilisées en pratique homéopathique.

TRAVAUX DIRIGES (2h)

Cas de comptoir et conseils en homéopathie (exemple : femme enceinte, femme allaitante, trouble du sommeil)

TD, QROC sur les cours de semestre

6.MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 4.1

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 40 (QCM Et/ou QROC)
	CT : 60 % (QCM et/ou QROC) 1h00
SESSION 2	100 %
	CC oui si $\geq$ à 10/20 *
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 1h00

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 40% CT 60%
Sinon 100% CT

UE 4.2 : FORMULATION & FABRICATION DES MEDICAMENTS (S4)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 4	
Nombre d'ECTS	2	Volume horaire total/étudiant : 24 h
Cours magistraux	10 h	
Travaux dirigés	6 h	
Travaux pratiques	8 h	
Autoformation Outils numériques, plateforme Moodle,		

2.ORGANISATION

CETTE U.E. REGROUPE LES MATIERES SUIVANTES :

- Formulation des médicaments ou Pharmacie galénique (cours magistraux)
- Fabrication des médicaments sous forme de travaux pratiques et exercices de reconnaissance des produits les plus courants à l'officine

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
ARLES A. DARTIGUES M-T. PAULIN T. CLASQUIN V. MIQUEL C. PRADEL M-C; ROGALLE E. ZANCONATO M-C. WLODARCZYK M. (Castres) BUGARIN G (Hessel) CAZALBOU S. TOURRETTE A.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	Formulation et fabrication des médicaments

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 4.2

Le cours/TD de pharmacie galénique de cette UE a deux objectifs.

- Le premier objectif est d'acquérir les connaissances fondamentales notamment celles relatives aux différentes opérations pharmaceutiques, aux différentes voies d'administration des médicaments ainsi que celles relatives aux différentes formes pharmaceutiques.
- Le second objectif est d'être capable de reconnaître les différents produits chimiques et galéniques vus en cours/TD.
- En Travaux Pratiques, l'objectif de cette UE est d'être capable de mettre en œuvre les différentes procédures opératoires en autonomie permettant la mise en forme des principales préparations officinales et magistrales pouvant être demandées en officine, ainsi que de savoir reconnaître les différents produits chimiques et galéniques figurant dans la liste limitative

4.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 4.2

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de** :

- Citer, définir et présenter les principaux avantages/inconvénients des différentes méthodes de stérilisation et connaître leurs objectifs.
- Enoncer les modalités des préparations parentérales (*stérilité, osmolarité, apyrogène, neutralité, limpidité et à définir, iso, -hypo, hypertonie*)
- Citer, définir et reconnaître les différentes voies et formes galéniques à usage parentéral
- Réaliser des suppositoires
- Savoir définir les principales exigences concernant les médicaments à usage injectable
- Connaître les principaux excipients et adjuvants des formes « oculaires et parentérales ».
- Connaître les notions de base de conservation et de conditionnement de ces formes.
- Connaître Les Aspects réglementaires et assurance qualité liés à ces formes.
- Préciser leur utilisation par le malade (Posologie, Voies d'administration, recommandations...)

5. PROGRAMME UE 4.2

COURS MAGISTRAUX 10h

Opérations pharmaceutiques : Stérilisation

- Définition
- Intérêt
- Méthodes et matériel
- Contrôles
- Applications

Voies et formes galéniques à usage parentéral

- Citer, et définir les différentes voies et formes galéniques à usage parentéral, ...

1-Formes galéniques destinées à l'administration transmucoale : **2h**

- Formes Rectales : Suppositoires, capsules rectales, lavements et solutions rectales ...
- Formes Vaginales : Ovules, comprimés gynécologiques, solutions et suspensions vaginales, Capsules et formes semi-solides vaginales...

2-Formes galéniques destinées à la voie oculaire 1a : **2h**

- Formes Oculaires : Les collyres, les préparations semi-solides ophtalmiques, les solutions pour lavages oculaires, les inserts oculaires,

3-Formes galéniques destinées à la voie Parentérale 1b : **2h**

- Exigences des préparations injectables - Préparations injectables

4-Formes galéniques destinées à la voie Parentérale 1c : **2h**

- Les solutés et suspensions injectables, les poudres pour usage parentéral, les implants

5-Opération pharmaceutique : La stérilisation (Cours faculté de Santé) **2h**

- Opérations (*Stérilisation principalement*)

TRAVAUX DIRIGÉS (6h)

A partir de Q.C.M., Q.R.O.C. et d'annales et exercices

-Les opérations pharmaceutiques abordées ce semestre

-Les principales exigences concernant les médicaments oculaires et à usage parentéral

Voies d'administration « oculaire, parentérale »

Formes galéniques pour l'administration « oculaire, parentérale »

Mesures : unités, conversions, concentration, dosages...

Principaux Excipients, adjuvants de ces formes

-Utilisation, avantages et inconvénients (si utile).

-Exemples des excipients les plus courants (+ excipients liés aux exigences)

Conservation et conditionnement de ces formes.

Méthodes de stérilisation et leurs objectifs.

Aspects réglementaires et assurance qualité :

-Règles d'étiquetage

-Exonération

-Bonnes pratiques de préparations (ANSM Guides des BPP)

TRAVAUX PRATIQUES (8h)

Formes galéniques destinées à l'administration transmucoale

Les suppositoires

5. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 4.2

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 30 % (QCM et/ou QROC)
	TP : Oui 30 % (Préparation) 1h30
	CT : Oui 40 % (QCM et/ou QROC) 1h
SESSION 2	100 %
	CC : Oui si $\geq$ à 10/20 *
	TP : Oui si $\geq$ à 10/20 30 %
	CT : oui (QCM et/ou QROC) 1h sinon CT 100%

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 30%

Sinon 100% CT

* Seconde chance si absence justifiée au TP

Ou CT 100%

UE 4.3 : SCIENCES PHARMACEUTIQUES & BIOLOGIQUES (S4)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 4	
Nombre d'ECTS	9	Volume horaire total/étudiant : 76 h
Cours magistraux	53h	
Travaux dirigés	23h	
Travaux pratiques	0h	
Autoformation Outils numériques, plateforme Moodle,		

2.ORGANISATION

Cette U.E est divisée en deux matières :

Matière 1 : regroupant l'anatomie, la physiologie et la pathologie

Matière 2 : regroupant la pharmacologie et la toxicologie

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
BONAN A. LEGENDRE J. LUCAT F. MAZZARA J.P. MONDY C. SARAI S. SILVESTRE B. VIDAL C. VIENET C. FAUQUIER L. (Castres) DURAND L. (Castres) DESPIERRIS A. (Castres) SANHES D. (Castres)	Formateur (-trice)	Anatomie Physiologie Pathologie Pharmacologie Toxicologie
DOUIN V. THOMAS F. CHATELUT E. GANDIA P.	Enseignant(e) Dpt de pharmacie	

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir les bases fondamentales d'anatomie, de physiologie, de pathologie, de pharmacologie et de toxicologie qui constituent un prérequis, à l'analyse de l'ordonnance et à la transmission des explications et recommandations aux patients lors de la délivrance.

4.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 4.3

À l'issue de cet enseignement, l'apprenti-étudiant doit pour les parties suivantes, et dans les chapitres indiqués, être capable de :

1-ANATOMIE PHYSIOLOGIE (Matière 1)

Appareil urinaire (faculté)

- Légender un schéma de l'appareil urinaire (*approfondissement du semestre 1*)
- Citer l'unité structurale et fonctionnelle du rein
- Localiser sur un schéma de néphron les différents processus permettant l'élaboration de l'urine (filtration, réabsorption, sécrétion)
- Citer la nature, l'origine, le rôle de l'hormone antidiurétique et de l'aldostérone

Appareil respiratoire

- Légender un schéma de l'appareil respiratoire (*approfondissement du semestre 1*)
- Définir les différents volumes et capacités pulmonaires
- Présenter la prise en charge et le transport des gaz respiratoires dans le sang
- Retrouver le sens des échanges gazeux entre l'air alvéolaire/sang et sang/cellules des tissus à partir des valeurs des pressions partielles en O₂ et CO₂ dans les différents compartiments de la surface d'échange.

Appareil digestif

- Légender un schéma de l'appareil digestif (*approfondissement du semestre 1*)
- légender un schéma de la paroi intestinale : de la villosité aux entérocytes / entérocytes (détail cellule avec microvillosité) , cellules caliciforme,
- Citer les processus de la digestion (mécanique, chimique, enzymatique biologique)
- Etablir un lien entre la fonction d'un organe et son organisation histologique (Surface d'échange caractéristiques, péristaltisme)
- Présenter de façon schématique le devenir des biomolécules dans le tube digestif
- Citer la correspondance ente la nature des nutriments et leur circulation dans le milieu intérieur (*circulation lymphatique, circulation sanguine, système porte*)

Appareil locomoteur

- Légender un schéma du squelette (principaux os, articulations) (*approfondissement du semestre 1*)
- Décrire les muscles squelettiques
- Citer les principales étapes permettant le mouvement (*relation muscle/os*)

Œil et vision

- Légender un schéma de l'œil,
- Légender un schéma de coupe histologique de la rétine
- Décrire les principales étapes de formation des images

Sphère O.R.L

- Légender un schéma anatomique de l'oreille, rôles des différentes parties de l'oreille.

2-PATHOLOGIE (Matière 1)

Appareil urinaire

- Citer les principaux symptômes ou signes cliniques des néphropathies essentielles, de l'insuffisance rénale, des troubles urinaires, des infections urinaires, des lithiases urinaires, de l'adénome prostate

Hypertension artérielle

- étiologie : idiopathique ou secondaire à une pathologie
- Présenter l'évolution ainsi que les principales complications (AVC, infarctus du myocarde, rétinopathie ...)

Appareil Respiratoire

- Citer les principaux symptômes ou signes cliniques des bronchites/BPCO, de l'asthme, de la pleurésie et pneumothorax, de la tuberculose (approfondissement du semestre 2)
- Distinguer l'étiologie : génétique (mucoviscidose), infectieuse (bactérienne : tuberculose) ou multifactorielle

Appareil digestif

- Citer les principaux symptômes ou signes cliniques :
- des affections gastro-œsophagiennes : reflux, ulcère gastroduodéal
- des affections intestinales : constipation, diarrhées
- des affections du foie : (hépatites, cirrhose - cf cours toxicologie alcool S2), lithiase biliaires
- maladie inflammatoire chronique de l'intestin : maladie de CROHN, rectocolite hémorragique

Appareil locomoteur

- Citer les principaux symptômes ou signes cliniques :
 - Fractures des os
 - Atteintes péri articulaire
 - Atteintes articulaire : arthrites (polyarthrite rhumatoïde et spondylarthrite ankylosante) et arthrose
 - Atteintes musculaires en lien avec la myopathie (relation avec S1 origine génétique)

Œil et vision

- Citer et donner les principales caractéristiques des atteintes inflammatoires et troubles de la vision : (myopie, astigmatisme presbytie), du glaucome et de la DMLA
- Citer et donner les principales caractéristiques des atteintes inflammatoires de l'œil :
- Conjonctivite (allergique, virale et infectieuse), sclérite
- Infections palpébrales

ORL

Citer les principaux symptômes ou signes cliniques des otites, des rhino-pharyngites, des atteintes inflammatoires de la bouche (Stomatite- Aphtes- Ulcérations)

-

3-PHARMACOLOGIE (Matière 2)

Appareil urinaire

- Citer les médicaments prescrit dans le cas de l'adénome de la prostate et de la goutte

Hypertension

- Citer les médicaments prescrit dans le cas d'hypertension artérielle (*Diurétiques, α et β bloquants, I.E.C., Sartans*)

Appareil respiratoire -

- Citer les médicaments bronchodilatateurs (*β stimulants, anticholinergiques, corticoïdes*)
- Citer les antitussifs, les fluidifiants et expectorants, les anti tuberculeux, les anti histaminiques, anti allergiques non histaminiques

Appareil digestif :

- Citer les médicaments anti-acides, anti-reflux, antiémétisants, anti ulcéreux, antidiarrhéiques, laxatifs

Ophtalmologie

- Citer : les collyres antiinfectieux, les mydriatiques, les anti-glaucomeux, les pommades anti infectieuses.

Sphère O.R.L.

- Citer les gouttes nasales, auriculaires

Médicaments anticancéreux

- Citer les principales classes médicaments cytostatiques
- Citer et présenter les différentes techniques d'administration de ces médicaments
- Citer les effets secondaires et les modalités de prise en charge des principaux effets secondaires

Médicaments intervenant dans réactions immunitaires (en transversalité avec enseignement IMMUNOLOGIE)

- Citer les différents vaccins (*calendrier vaccinal actualisé*), indiquer les contre-indications des différents vaccins
- Citer les médicaments stimulants et les médicaments immunodépresseurs et indiquer dans quels principaux contextes ils peuvent être prescrit.

TOXICOLOGIE (Matière 2)

- Définir le dopage
- Donner un exemple de produits dopants
- Citer les médicaments utilisés pour le dopage
- Citer les végétaux toxiques vus en cours

5.PROGRAMME DES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'UE 4.3

5.1 Matière 1

ANATOMIE PHYSIOLOGIE

DESCRIPTION

4^{ème} semestre	
Volume horaire cours magistraux	15h
Volume horaire travaux dirigés	5h
Volume horaire travaux pratiques	0h
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (15h)

Appareil urinaire

- Organisation générale de l'appareil urinaire
- Schéma appareil urinaire, coupe d'un rein, schéma d'un néphron et sa vascularisation
- Physiologie du néphron
- Localiser différentes fonctions au niveau du néphron : filtration, réabsorption, sécrétion
- Transport actif (ex : glucose)
- Nature, origine, rôle de l'A.D.H. et de l'aldostérone

Appareil respiratoire

- Organisation générale de l'appareil respiratoire
- Schéma voies respiratoires, poumons
- Définir les différents volumes et capacités pulmonaires
- Prise en charge et transport des gaz respiratoires dans le sang
- A partir des différentes valeurs des pressions en O₂ et CO₂, décrire la nature et le sens des échanges gazeux entre l'air alvéolaire, le sang et les tissus

Appareil digestif

- Organisation générale de l'appareil digestif
 - Schéma appareil digestif, de la paroi digestive (différents tissus), d'une villosité intestinale (absorption sanguine, lymphatique)
 - Principales étapes de la digestion
 - Digestions mécanique, hormonale,
 - Action des différents enzymes et localisation
 - Bilan des différentes substances assimilables
 - Absorption digestive
 - Couverture des besoins de l'organisme

Appareil locomoteur

- Organisation générale du squelette
- Principaux os (description os long, différentes parties)
- Articulations (3 types)
- Les muscles squelettiques
- Relation muscles -os
- Le mouvement

L'œil et la vision

- Anatomie de l'œil, histologie rétine
- Fonctionnement : formation des images
- Vision : physiologie de la rétine

- L'oreille

- Anatomie de l'oreille

TRAVAUX DIRIGES (5 h)

A l'aide de schémas à compléter, Q.C.M., consolider les connaissances acquises lors des cours magistraux
A l'aide d'exemples, indiquer les besoins de l'organisme aux différents âges de la vie et lors de certaines pathologies (pathologies thyroïde, diabète) Faire le lien avec activité officinale et l'enseignement de dispensation et administration des médicaments

PATHOLOGIE

DESCRIPTION

4ème semestre	
Volume horaire cours magistraux	10 h
Volume horaire travaux dirigés	5 h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (10h)

Appareil urinaire :

- Néphropathies essentielles, insuffisance rénale, troubles urinaires,
- Infections urinaires, lithiase urinaire, adénome de la prostate
- Hypertension artérielle : étiologie, évolution, complications.

Appareil respiratoire :

- Bronchite, asthme, pneumopathies, insuffisance respiratoire, pleurésie, tuberculose, mucoviscidose

Appareil digestif :

- Affections gastroœsophagiennes, ulcère gastroduodéal, affections intestinales, constipation, diarrhées
- Affections du foie

Appareil locomoteur

- Fractures, atteintes articulaires, ostéoporose, arthrites, arthroses, goutte, myopathies

L'œil

- Atteintes inflammatoires, troubles de la vision (myopie, astigmatisme, presbytie), glaucome

Sphère O.R.L.

- Otites, rhino-pharyngite, atteintes inflammatoires de la bouche

TRAVAUX DIRIGES 5h

Pour les pathologies détaillées, reprendre à partir de cas concrets, les causes, les évolutions et complications éventuelles

5.2 Matière 2

PHARMACOLOGIE

DESCRIPTION

Semestre 4	
Volume horaire cours magistraux	25 h
Volume horaire travaux dirigés	10 h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (25h)

Appareil urinaire

- Médicaments de l'adénome de la prostate
- Médicaments de la goutte

Hypertension artérielle : étiologie, évolution, complications

- Diurétiques
- α et β bloquants
- Inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (I.E.C)
- Sartans

Appareil respiratoire

- Bronchodilatateurs : β stimulants, anticholinergiques
- Corticoïdes
- Antitussifs
- Fluidifiants et expectorants
- Anti tuberculeux
- Anti histaminiques, antis allergiques non histaminiques

Appareil digestif :

- Anti acides, anti reflux,
- Antiémétisants
- Anti ulcéreux
- Antidiarrhéiques
- Laxatifs

Médicaments utilisés en ophtalmologie

- Anti infectieux de l'œil : collyres, pommades
- Collyres mydriatiques
- Collyres anti glaucomateux

Sphère O.R.L

- Gouttes nasales, auriculaires

Médicaments anticancéreux

- Principales classes médicaments cytostatiques
- Différentes techniques d'administration de ces médicaments
- Effets secondaires et prise en charge des principaux effets secondaires

Médicaments intervenant dans réactions immunitaires

(en transversalité avec enseignement IMMUNOLOGIE)

- Médicaments stimulants
- Médicaments immunodépresseurs

TRAVAUX DIRIGES (10h)

Médicaments de l'hypertension artérielle

Médicaments de l'asthme

Médicaments utilisés en ophtalmologie

Médicaments anticancéreux

A l'aide de documents, prescriptions*, vidéos, retrouver pour chaque famille de médicaments retrouver :

- Une ou plusieurs D.C.I. et spécialités correspondantes
- Principales indications
- Principaux effets indésirables (associations bénéfiques permettant de les contrecarrer)
- Principales contre-indications
- Principales associations contre indiquées

*prescriptions pouvant être apportées par l'apprenant = retour de vécu

TOXICOLOGIE

DESCRIPTION

4ème semestre	
Volume horaire cours magistraux	3 h
Volume horaire travaux dirigés	3 h
Volume horaire travaux pratiques	0
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE	

PROGRAMME

COURS MAGISTRAUX (3h)

- Médicaments utilisés pour le dopage
- Définir le dopage
- Donner un exemple de produits dopants
- Végétaux toxiques

TRAVAUX DIRIGES (3h)

Travailler sur végétaux toxiques : champignons mortels, dangereux, plantes toxiques

5.MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 4.3

SESSION 1	Matière 1	Matière 2
	50 %	50 %
	CC : Oui 40 % (QCM Et/ou QROC)	CC : Oui 40 % (QCM Et/ou QROC)
	CT : Oui 60 % (QCM Et/ou QROC) 1h00	CT : Oui 60 % (QCM Et/ou QROC) 1h00
SESSION 2	50 %	50 %
	CC : report si $\geq$ à 10/20*	CC : report si $\geq$ à 10/20*
	CT : Oui 60 % (QCM et ou QROC) 1h00	CT : Oui 60 (QCM et ou QROC) 1h00

*Pour matière 1 et 2 : Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 40%, sinon 100% CT

UE 4.4 DISPENSATION ADMINISTRATION DU MEDICAMENT (S4)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 4 du DEUST	
Nombre d'ECTS	3	Volume horaire total/étudiant : 30 h
Cours magistraux	10 h	
Travaux dirigés	20 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (rapport ; Outils numériques) Plateforme MOODLE		

2.ORGANISATION

CETTE UE REGROUPE LA MATIERE SUIVANTE :

- Analyse d'ordonnance et conseils

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matière enseignée
BONAN A. SARAI A. LEGENDRE J. MONDY C. VIDAL C.	Formateur (-trice)	Dispensation et administration du médicament
CESTAC P. STUMIA M.	Dpt Pharmacie	

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 4.4

L'objectif pour cette U.E est de s'approprier la fonction de délivrance à savoir, analyser la demande de médicaments sur ordonnance, donner les explications et recommandations accompagnant cette délivrance, analyser la demande de médicaments hors prescription, analyser la demande de produits cosmétiques ou d'hygiène corporelle, analyser la demande de produits diététiques

4.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 4.4

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de** :

- Analyser des ordonnances
- Enoncer les conseils adaptés à chaque pathologie en tenant compte des effets indésirables les plus fréquents des médicaments prescrits
- Enoncer les conseils hygiéno-diététiques à prodiguer

Thèmes :

Cardiologie : Insuffisance Cardiaque, H.T.A.

Respiratoire : Asthme, BPCO

Urinaire : Adénome de la prostate, Hypertrophie bénigne de la prostate

Digestif : Ulcère gastro duodénal, troubles gastro-intestinaux

Appareil locomoteur : Ostéoporose

5. PROGRAMME UE 4.4

COURS MAGISTRAUX 10h

Thèmes en relation avec évolution du cours de Sciences Pharmacologiques et biologiques, les ordonnances proposées se rapprochent de celles présentées aux professionnels dans leur exercice quotidien. Pendant le cours « magistral », le formateur aidera l'apprenant à lire attentivement l'ordonnance dans sa globalité et à faire appel aux connaissances acquises au C.F.A. et en entreprise Puis, l'apprenant rédigera en tenant compte du profil patient et du suivi biologique mentionnés sur la prescription :

- L'analyse des ordonnances
- Les conseils adaptés à chaque pathologie en tenant compte des effets indésirables les plus fréquents des médicaments prescrits
- Les conseils hygiéno-diététiques

Thèmes abordés:

Cardiologie

- Insuffisance Cardiaque
- Hypertension artérielle (H.T.A.)

Respiratoire

- Asthme, BPCO

- Urinaire

- Adénome de la prostate
- Hypertrophie bénigne de la prostate

- Digestif

- Ulcère gastro duodénal
- Troubles gastro-intestinaux

- Appareil locomoteur

Ostéoporose

- Autres

- Glaucome
- Soins de support en oncologie

● Ordonnances : mise en situation (enseignement dispensé au département de pharmacie)

1^{ère} séance (2h) : anticoagulants, antiagrégants plaquettaires.

2^{ème} séance (2h) : hypertension artérielle, insuffisance cardiaque.

3^{ème} séance (1h30) : asthme, bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).

TRAVAUX DIRIGES 20h

- Au cours des T.D., chaque étape de l'analyse sera reprise et les liens avec les différentes matières et le vécu en entreprise seront faits (**analyse d'ordonnances**)

- Entraînements au « Conseil », préparation pour une restitution orale

- Conseils complémentaires délivrance ordonnance
- Conseils médicaments hors liste

6. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 4.4

SESSION 1	100 %
	CC : 40% (QCM et/ou QROC et/ou Oral)
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 1h00
SESSION 2	100 %
	CC : Oui si $\geq$ à 10/20*
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 1h00

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 40% CT 60%

Sinon 100% CT écrit

UE 4.5 : IMMUNOLOGIE (S4)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 4	
Nombre d'ECTS	1	Volume horaire total/étudiant : 10 h
Cours magistraux	6 h	
Travaux dirigés	4 h	
Travaux pratiques	0 h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE		

2.ORGANISATION

CETTE UE. REGROUPE LA MATIERE SUIVANTE :

Immunologie

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom prénom	Fonction	Matières enseignées
Guilloton F. (Castres) Jocelyne Hugounenq Marie-Thérèse Dartigues Jose Luis ARENALES Céline Colacios	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	Immunologie

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales en Immunologie qui constituent un prérequis nécessaire à la profession de préparateur – technicien en pharmacie,

4. COMPETENCES et CONNAISSANCES ATTENDUES

À l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant doit être capable de :

- Définir et classer les différents types d'hypersensibilité.
- Décrire la réaction allergique et indiquer le type d'immunité en cause (immunité spécifique à médiation humorale).
- Définir l'hypersensibilité retardée et décrire ses manifestations. Indiquer le type d'immunité en cause (immunité spécifique à médiation cellulaire)
- Définir une maladie auto-immune.
- Donner un exemple de maladie auto-immune. - Définir la vaccination et la sérothérapie.
- Classer les différents types de vaccin en dégageant les catégories suivantes : vaccins vivants, vaccins inactivés, vaccins sous-unités (exemples)
- Définir les différents types de greffes
- Indiquer succinctement les différentes étapes du processus de rejet.
- Citer les conditions de réussite d'une greffe : compatibilité donneur-receveur en HLA, traitements immunosuppresseurs

PROGRAMME UE 4.5

COURS MAGISTRAUX (6h)

Immuno- pathologies ou Dysfonctionnement du Système Immunitaire 3h

Hypersensibilité de type 1 et 4

Maladies auto immunes

Déficits immunitaires

- Tolérances immunitaires

Naturelles

Acquises

- Applications médicales

- Vaccination

- Sérothérapie

- Greffes

TRAVAUX DIRIGES (4h)

Approfondissement des différentes parties du programme

5 MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 4.5

SESSION 1	100 %
	CC : Oui 50 % (QCM et CROCQ)
	CT : Oui 50 % (QCM et CROCQ) 30 mn
SESSION 2	CC : Oui si $\geq$ à 10/20* (QCM et CROCQ)
	CT : Oui 50 % (QCM et CROCQ) 30 mn

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 50% CT 50%

Sinon 100% CT écrit

UE 4.6: ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (S4)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 4 du DEUST	
Nombre d'ECTS	1	Volume horaire total/étudiant : 10h
Cours magistraux	4h	
Travaux dirigés	6h	
Travaux pratiques	0h	
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE, exemples d'ordonnances rencontrées à l'officine		

2.ORGANISATION

CETTE U.E. REGROUPE LA MATIERE SUIVANTE:

Législation Pharmaceutique

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
MONDY C. SALIBA R.	Formateur (-trice)	Législation pharmaceutique
TABOULET F.	Enseignant(e) Dpt de pharmacie	

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 4.6

L'objectif est d'acquérir les bases fondamentales de Législation Pharmaceutique, Gestion en officine qui constituent un prérequis nécessaire à la profession de préparateur – technicien en pharmacie ainsi que les bases fondamentales de Législation du Travail qui constituent un prérequis nécessaire à tout salarié.

4.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 4.6

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de** :

- Présenter la législation des stupéfiants et assimilés (*dates de prescription – dates de délivrance, déconditionnement, registre à remplir, notion de chevauchement*)
- Présenter les législations particulières de l'isotrétinoïne pour femme en âge de procréer, de la clozapine, des médicaments renfermant de la codéine et dérivés (*notion d'exonération*)⁵.

PROGRAMME UE 4.6

COURS MAGISTRAUX (4 h)

Législation des stupéfiants et assimilés

- Dates de prescription – dates de délivrance
- Déconditionnement (exemples)
- Registre
- Notion de chevauchement

Législations particulières

- Isotrétinoïne pour femme en âge de procréer
- Clozapine
- Médicaments renfermant de la codéine et dérivés (reprendre notion d'exonération)

Délivrances exceptionnelles

TRAVAUX DIRIGES (6h)

Les T.D. permettent d'illustrer les différentes notions abordées en cours magistral et de relier ces notions avec le vécu professionnel

Faire le lien avec l'enseignement « dispensation et administration du médicament »

5. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 4.6

SESSION 1	100 %
	CC : 40% (QCM et/ou QROC)
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 30 mn
SESSION 2	100 %
	CC : Oui si $\geq$ à 10/20 * (QCM et/ou QROC)
	CT : Oui 60 % (QCM et/ou QROC) 30 mn

*Report de la note de CC si $\geq$ à 10/20 pour 40%

Sinon 100% CT

UE 4.7: DISPOSITIFS MEDICAUX (S4)

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 4 du DEUST	
Nombre d'ECTS	1	Volume horaire total/étudiant : 4h
Cours magistraux	3 h	
Travaux dirigés	1 h	
Travaux pratiques		
Autoformation (outil numérique, rapport) : Plateforme MOODLE		

2.ORGANISATION

CETTE U.E. REGROUPE LA MATIERE SUIVANTE :

1. Dispositifs médicaux

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Nom	Fonction	Matières enseignées
LEGENDRE J. PRADEL M.C ARNOUD S. BOYER S. FABRE J. TOURRETTE A.	Formateur (-trice) Enseignant(e) Dpt de pharmacie	Dispositifs médicaux

3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 4.7

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir les connaissances nécessaires pour reconnaître puis délivrer les différents dispositifs médicaux aux patients

4. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 4.7

A l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de :**

- Citer les éléments permettant de reconnaître les DM
- Énoncer les conditions d'utilisation
- Conseils à l'officine

5. PROGRAMME UE 4.7

COURS MAGISTRAUX (3h)

ABORD RESPIRATOIRE

Dispositifs d'inhalation
Lunettes à oxygène
Aérosolthérapie
Oxymètre de pouls
Sondes d'aspiration trachéobronchique

ABORD DIGESTIF

Evacuation : définition de la stomie, les différents types d'entérostomie
Poches entérostomie (1ou 2 pièces)
Conseils associés à l'officine
Irrigation colique
Nutrition :
Sondes nasogastriques
Sondes et bouton de gastrostomie, tubulures pour nutrition entérale

AUTOTESTS

TRAVAUX DIRIGES (1h)

- Reconnaissance des DM abordés en cours

6. MODALITÉS DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 4.7

SESSION 1	100 %
	CC : non
	CT : Oui 100 % (QCM et ou QROC et ou Oral) 30 mn
SESSION 2	100 %
	CC : non
	CT : oui (QCM et ou QROC et ou Oral) 30 mn

UE 4.8 : ACTIVITE PROFESSIONNELLE (S4)

Cette UE se déroule en entreprise sous la responsabilité du maître d'apprentissage couplée avec des interventions du *Réseau d'Enseignement et d'Innovation pour la Pharmacie d'officine (REIPO)*

1.DESCRPTION

	Position dans le cursus : Semestre 4 du DEUST	
Nombre d'ECTS	11	Volume horaire total/étudiant en entreprise (officine)

2.ORGANISATION

Responsables

- Maître d'apprentissage de chaque étudiant -apprenti et enseignant tuteur

Équipe pédagogique*

* L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année

Maître d'apprentissage	Fonction	Matière enseignée
	Docteur en Pharmacie	Activité professionnelle
Equipe officinale	Pharmacien adjoint	
	Préparateur en pharmacie	

3.OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT 4.8

L'objectif pour cette U.E est d'acquérir la maîtrise des compétences relatives aux différentes missions du préparateur – technicien en officine sous le contrôle effectif du pharmacien

4.CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT 4.8

À l'issue de cet enseignement, l'apprenti – étudiant **doit être capable de** :

- Pouvoir commencer à délivrer sous surveillance ses premières ordonnances avec conseils appropriés
- Présenter son projet tutoré établi en relation avec l'équipe professionnelle et pédagogique,

5. PROGRAMME UE 4.8

5.1 Projet tutoré

Consignes générales :

- Le maître d'apprentissage et l'équipe officinale accompagneront l'étudiant – apprenti dans le choix du thème de ce projet et dans son élaboration
- Ce travail doit correspondre, avant tout, à une réflexion sur un contexte professionnel. Le but étant de revoir et d'appliquer ce qui a été étudié en cours ou à l'officine en s'adaptant au public.
- Ce travail est axé sur une présentation d'une démarche thérapeutique à partir d'un cas pratique. Ce projet fera l'objet :
 - D'une part d'un résumé : 1 feuille format A4 police arial 11 interligne 1,5 avec une webographie (10 références max) argumentée (au verso du résumé)

- D'autre part d'une présentation orale de 5 minutes à l'aide d'un support en format numérique (Préparer un diaporama supervisé par le pharmacien). A l'issue de l'oral, le candidat devra répondre aux questions des membres du jury (10 mn de questions).
- Le choix du thème se fait en relation avec l'équipe professionnelle et pédagogique, en s'appuyant sur les acquis, l'apprenant ayant acquis suffisamment de confiance pour aborder la patientèle et donner des conseils appropriés, sous contrôle professionnel. Il prépare les ordonnances en faisant le lien avec les cours au C.F.A.

5.2 AFGSU (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence) niveau 2 *

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, sans ou avec matériel et en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée. Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Cette formation d'une durée de 3 jours est assurée et validée par le CESU 31 (Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence - SAMU). Cette attestation est obligatoire pour valider le diplôme de préparateur en pharmacie et l'assiduité aux enseignements est obligatoire. En cas d'ajournement en DEUST1, elle doit être repassée et validée en DEUST2 ([lien info AFGSU \(CHU\)](#))

*** Ne sera mis en œuvre qu'à partir de la rentrée 2026-27**

DESCRIPTION

Position dans le cursus : S4	
Nombre E.C.T.S. REIPO	0,5
Volume horaire cours magistraux	6h

6. MODALITES DES CONTROLES DE CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES UE 4.8

6.1 Évaluation du Projet tutoré

- Evaluation par le maître d'apprentissage : **50% de la note**
Conduite du projet et réalisation de la fiche.
- Oral organisé au Département de Pharmacie devant un jury : **50 % de la note.**
 - Composition du jury d'audition : 1 pharmacien (autre que maître d'apprentissage), 1 panacheur entre enseignant C.F.A et enseignant universitaire.
 - Déroulement de l'oral : 5 minutes d'exposé par l'étudiant-apprenti avec support numérique, suivies de 10 minutes de questions.

Note finale : Le projet tutoré représente 100% de la note de l'UE activités professionnelles de l'UE 4.8.

Evaluation du REIPO : par une validation dans le cursus sans note Projet tutoré

6.2 AFGSU :

- Présence à la totalité des séquences (délivrance d'une attestation de présence),
- Réalisation de chaque geste technique au cours des séquences pratiques,
- Comportement adapté lors des mises en situation (hiérarchiser sa conduite et effectuer le geste adapté).

Attestation Valide pour une durée de 4 ans.

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Pour les apprenants, l'année universitaire **débute le jour de la rentrée et se termine à la fin des secondes sessions d'examen**. Ils doivent rester disponibles pendant la totalité de cette période sauf pendant les vacances universitaires officielles données sur le calendrier universitaire.

1. GÉNÉRALITÉS

Le diplôme de DEUST PTEPH est délivré après la validation de 4 semestres dont les deux premiers semestres correspondant à la première année du DEUST PTEPH, puis les 2 semestres du DEUST PTEPH 2^{ème} année

Des unités d'enseignements (UE) sont à valider. Chaque UE est affectée d'un nombre de **crédits**, appelés **ECTS** (*European Credit Transfer System*) et d'un coefficient égal au nombre d'ECTS.

Les UE obligatoires sont réparties sur les 4 semestres constituant le DEUST PTEPH à **raison de 30 ECTS/semestre**. Chaque semestre est validé de manière indépendante.

Le contrôle des connaissances et des compétences est organisé **par semestre et comprend 2 sessions (session 1 et session 2)**. En cas de non-validation d'un semestre à la session 1, l'apprenant doit se présenter aux épreuves de la session 2. Les épreuves peuvent être organisées sous forme de contrôles continus, de Travaux Pratiques (TP) ou de contrôles terminaux selon les modalités définies pour chaque UE.

2. FONCTIONNEMENT DES JURYS

Les enseignants corrigent les copies et harmonisent les notes, ils transmettent les notes à l'administration qui procède à l'enregistrement dans l'application des cursus, puis édite les procès-verbaux nominatifs pour la délibération des jurys.

Aucune modification de note ne peut être apportée après la validation des résultats par le jury (exception des erreurs matérielles)

3. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les modalités précises de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des apprenants par le responsable de l'enseignement. Le calendrier des examens est approuvé par le Conseil de Département des sciences pharmaceutiques et porté à la connaissance des apprenants par affichage et diffusion numérique.

Les épreuves peuvent être organisées sous forme de contrôles continus, de Travaux Pratiques (TP) ou de contrôles terminaux selon les modalités définies pour chaque UE

Contrôles continus : Ils correspondent à une évaluation régulière sur les créneaux d'enseignements tout au long du semestre avec obtention d'une note finale sur 20 reportée en session 2 si supérieure ou égale à 10/20. **Si un étudiant n'obtient pas une moyenne représentative pour une UE le contrôle terminal représentera alors 100% de la note de l'UE.**

TP ou CCF : Ils correspondent à des évaluations spécifiques à l'enseignement. l'apprenti-étudiant bénéficie d'une seconde chance dans le cas d'une absence justifiée.

Contrôle terminal : Il correspond à un examen réalisé en fin de semestre avec convocation des apprenants par affichage suivant le calendrier voté par le Conseil de département des sciences pharmaceutiques.

Une absence justifiée ou non à une épreuve de contrôle terminal conduit à l'attribution de la note 0/20 à l'épreuve.

Une UE est définitivement acquise dès lors que la moyenne, pondérée par les coefficients des enseignements de l'UE est supérieure ou égale à 10/20.

La session 2 : Les candidats qui n'ont pas validé une ou plusieurs UE d'un semestre, sont autorisés à se présenter à la 2^{ème} session des examens.

La capitalisation traduit le fait que des semestres ou des UE validés individuellement, restent acquis quelle que soit la suite du parcours de l'apprenant.

Au sein d'un semestre, la compensation entre UE est automatique dès lors que la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE, pondérées par leurs coefficients, est $\geq$ à 10/20, et qu'aucune de ces notes n'est inférieure à 6/20.

Un étudiant dont le semestre est validé par compensation, **peut refuser cette compensation**. Pour cela, il doit en faire la demande écrite auprès du secrétariat pédagogique concerné, au plus tard dans les 5 jours ouvrables suivant la date d'affichage des résultats.

4. JUSTIFICATION DES ABSENCES

En cas de **maladie ou cas de force majeure (justifié)**, l'apprenant devra informer le jour même l'administration (secrétariat pédagogique de sa formation) et l'enseignant responsable par courriel. Il dispose de 5 jours pour fournir à l'**administration** un certificat justificatif. L'apprenant envisagera avec l'enseignant responsable les modalités de rattrapage de l'enseignement qui reste obligatoire.

Le non-respect des règles d'hygiène et sécurité, et du règlement intérieur pourra entraîner une exclusion du TP et par conséquent la note de 0 au contrôle continu ou du CCF ou à l'examen terminal. L'utilisation de tout matériel électronique personnel (ordinateur, tablette, smartphone, téléphone...) est strictement interdite pendant les TP ou TD. L'enseignant pourra confisquer ce matériel. Pour le respect de tous, l'utilisation des téléphones portables est interdite lors de tout enseignement pratique ou théorique.

5. REGLE DE PROGRESSION DU DEUST2 PTEPH

En DEUST préparateur technicien en Pharmacie, l'enjambement est possible par une inscription simultanée en 1^{ère} année (DEUST1 PTEPH) et deuxième année (DEUST2 PTEPH).

L'étudiant devra alors repasser les épreuves non validées aux périodes d'examens prévues dans le calendrier du DEUST1 PTEPH, en plus des épreuves programmées du DEUST2 PTEPH.

A l'issue du DEUST2 PTEPH, un étudiant n'ayant pas validé une ou plusieurs UE du DEUST2 PTEPH peut être autorisé à prendre une troisième inscription administrative sous réserve de remplir les deux conditions suivantes :

- D'avoir validé intégralement la première année du DEUST, au plus tard lors de la seconde session de DEUST2. Cela signifie que l'étudiant dispose de quatre possibilités pour valider les examens de première année : la première et la seconde session du DEUST1, ainsi que la première et la seconde session du DEUST2.
- De signer un contrat d'apprentissage ou tout autre type contrat de travail dans le cadre de l'alternance, avec le maître d'apprentissage retenu par la commission pédagogique après évaluation du suivi de la formation. Les missions seront définies par les CFAs auprès des maîtres d'apprentissage en accord avec les thèmes fixés pour cette nouvelle année.

La troisième inscription n'est pas automatique et si elle est proposée, toutes les UE non validées de la deuxième année de DEUST devront être représentées lors des sessions d'examens (1 et 2 si absence ou ajournement en session 1), offrant ainsi quatre possibilités pour valider.

6. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Les apprenants titulaires d'un **contrat** attestant leur **qualité de sportif de haut niveau**, peuvent bénéficier d'aménagement d'emplois du temps pour les cours, TD, TP et pour les modalités de contrôle des connaissances, en accord avec les enseignants.